

**Procès-verbal de la séance
du Conseil Communal d'Oron
tenue le lundi 21 juin 2021
à la salle polyvalente de Palézieux-Village**

Présidence : M. Fabrice Chollet
Scrutateurs : Mme Rosemarie Moullet
Mme Maude Chollet
Secrétaire : Mme Lorraine Bard

Le Vice-Président, M. André Locher, ouvre la séance du Conseil Communal à 19h30 et souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers, aux membres de la Municipalité, au personnel communal ainsi qu'aux représentants de la presse et au public. Il indique que M. Fabrice Chollet, Président, aura quelques minutes de retard.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour
--

1. Appel
2. Assermentations de Mme Borlat Katia en remplacement de M. Raynaud Pierre-André et M. Mesbah Mehdi en remplacement de Mme Schneider-Beroud Patricia
3. Procès-verbal de la séance du 15 mars 2021
4. Communication du bureau
5. Communication de la Municipalité
6. Nomination d'un nouveau membre à la commission de Gestion
7. Nomination d'un nouveau délégué au VOG
8. Présentation du plan de quartier « A La Sauge », avant mise à l'enquête publique
9. PREAVIS MUNICIPAL N° 06/2021
Comptes 2020
10. PREAVIS MUNICIPAL N° 07/2021
Rapport de gestion 2020
11. PREAVIS MUNICIPAL N° 03/2021
Demande de crédit d'investissement de CHF 3'780'000.- TTC pour la réfection de la chaussée, le remplacement du collecteur d'eaux claires, des conduites d'eau potable et services à la Grand-Rue à Palézieux-Village
12. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Monique Ryf
Rappel des droits politique
13. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Monique Ryf
Avenir de la gare de Palézieux
14. POSTULAT DE MME ULDRY
Plan climatique de la commune d'Oron – Entrée en matière
15. Prise de congé de M. Jean-Daniel Graz, secrétaire municipal
16. Divers et propositions individuelles

Appel

- 44 Conseillers sont présents sur 58. Le quorum étant atteint, le Président ouvre formellement la séance.

Assermentations de Mme Borlat Katia, en remplacement de M. Raynaud Pierre-André et M. Mesbah Mehdi, en remplacement de Mme Schneider-Beroud Patricia

- **M. Fabrice Chollet Président du Conseil**, s'excuse pour son retard et informe qu'il faut assermenter Madame Borlat Katia et Monsieur Mesbah Mehdi.
- **Le Président du Conseil** donne lecture de la prestation de serment.
- **Mme Borlat Katia** prête serment et devient officiellement membre du Conseil Communal.
- **M. Mesbah Mehdi** prête serment et devient officiellement membre du Conseil Communal.

46 conseillers sont présents après ces assermentations

- **M. Florian Meyer** constate qu'il y a des personnes qui ne sont pas encore arrivées, il demande comment cela va se passer durant les votes ?
- **Le Président du Conseil** répond que les scrutatrices vont prendre note des arrivées et le nombres de personnes présentes sera actualisé au fur et à mesure.

PV du 15 mars 2021

- **Le Président du Conseil** demande s'il y a des corrections/modifications du procès-verbal. Aucune modification n'étant demandée, le PV sera archivé tel quel avec remerciements à son auteure.

Communications du bureau

- **Le Président du Conseil** indique que les votations du 13 juin dernier se sont bien déroulées, avec un fort taux de participation. Les résultats ont transmis au canton vers 12h30.

Communications de la Municipalité

- **M. Philippe Modoux, Syndic**, souhaite la bienvenue aux Conseillers, aux collaborateurs, à la presse.
- Tour de Romandie : félicitations aux organisateurs pour ce prologue, il manquait juste le public, mais ce fut une grande réussite.
- 1er août : la manifestation aura lieu en collaboration avec la jeunesse de Palézieux sur le site du rallye.
- La Rame à Cully : normalement la Municipalité fait une équipe, elle demande s'il y a des participants au sein du Conseil Communal. En cas d'intérêt s'adresser à la Municipalité.
- Inauguration du réservoir du Clos, le 18 septembre 2021 à 10h. A 11h, inauguration de la nouvelle caserne des pompiers à Oron-la-Ville. Le 25 septembre, ouverture au public des 2 sites.
- Nouveau collège : la rentrée est différée au 1^{er} novembre 2021.

Nomination d'un nouveau membre à la commission de Gestion

- **Le Président du Conseil informe** qu'il faut nommer un nouveau membre à la COGEST, suite à la démission de Mme Patricia Schneider-Beroud et demande s'il y a des propositions ?
- **M. Pierre-Vincent Baechler** propose M. Mesbah Mehdi.
- **M. Mesbah Mehdi** confirme qu'il accepte.
- **Le Président du Conseil** : aucune autre personne n'étant proposée, l'élection se fait par acclamations.

Résultat : M. Mesbah Mehdi est élu membre de la commission de Gestion.

Nomination d'un nouveau délégué au VOG

- **Le Président du Conseil informe** qu'il faut nommer un nouveau délégué au VOG, suite à la démission de M. Pierre-André Raynaud et demande s'il y a des propositions ?
- **M. Florian Meyer** propose Mme Katia Borlat.
- **Mme Katia Borlat** confirme qu'elle accepte.
- **Le Président du Conseil** : aucune autre personne n'étant proposée, l'élection se fait par acclamations.

Résultat : Mme Katia Borlat est élue déléguée au VOG.

Présentation du plan de quartier « A la Sauge », avant mise à l'enquête publique

- **Le Président du Conseil** passe la parole à M. Olivier Sonnay.
- **M. Olivier Sonnay, Municipal** informe que demain soir aura lieu la présentation publique sur inscription. Les inscriptions sont encore possibles. Il fait un historique du projet et passe la parole à Mme Stéphanie Bender, du bureau 2B, pour une présentation.
- **Mme Stéphanie Bender**, fait une présentation du projet.
- **Le Président** remercie Mme Bender pour cette présentation et demande s'il y a des questions.
- **M. Olivier Sonnay, Municipal** informe que la mise à l'enquête publique aura lieu du 25 juin au 24 juillet 2021. Messieurs Dind et Massard ont été consultés. Les avis officiels vont paraître cette semaine dans la FAO et le journal le Courrier. Il indique que le dossier complet sera visible sur le site internet de la commune et que des flyers sont à disposition à la sortie de la salle. La Municipalité se tient à disposition pour toutes questions.
- **M. Florian Meyer** remercie la Municipalité pour cette présentation et trouve cette démarche très « gentleman ». Il est favorable au principe de densité et de protection de la zone agricole. Mais une grande capacité de population est à prévoir, soit environ 1'100 habitants. Il demande comment les spécialistes ont fait pour que ce futur quartier ne soit pas une cité dortoir. Il demande quel rôle ont joué Messieurs Dind et Massard dans ce dossier ?
- **M. Olivier Sonnay, Municipal**, communique que ce nouveau projet a été redimensionné depuis l'entrée en matière de la LAT. L'avantage de ce nouveau projet est les zones vertes avec une place du village de prévue. Grande mixité dans ce projet avec également des commerces et un cabinet médical. Le canton encourage la création d'un centre médical entre autre. Messieurs Dind et Massard ont été informés des 2 étapes afin de répondre à leurs nombreuses questions.

PREAVIS N° 06/2021 Comptes 2020

- **Le Président du Conseil** passe la parole au rapporteur de la commission des finances.
- **M. Abel Demiéville**, Rapporteur de la commission des finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, informe que, selon demande de la COFIN, un tableau comparatif des préavis depuis 2012 a été fait. Il sera visible sur le site internet et régulièrement mis à jour.
- **M. Florian Meyer** demande où va se trouver ce document.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, précise qu'il se trouvera sur l'accès intranet, il n'est pas visible par tout le monde.
- **M. Simon Rod** annonce juste qu'il est présent
- **Le Président du Conseil** indique qu'il y actuellement 54 membres présents, la liste a été mise à jour.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée et passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 06/2021 est accepté à l'unanimité.

PREAVIS N° 07/2021
Rapport de gestion 2020

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la commission de gestion.
- **M. David Platel**, Président de la commission de gestion, donne lecture du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion, d'abord sur les réponses de la Municipalité aux observations de la commission, et ensuite la discussion générale sur le rapport.
- **Le Président du Conseil** donne lecture de l'observation 1 « Agenda 21 » du rapport de gestion et de la réponse de la Municipalité et ouvre ensuite la discussion.

La discussion n'étant pas ouverte, la réponse de la Municipalité à l'observation 1 « Agenda 21 » est validée.

- **Le Président du Conseil** donne lecture de l'observation 2 « Préavis groupés » du rapport de Gestion et de la réponse de la Municipalité et ouvre ensuite la discussion.

La discussion n'étant pas ouverte, la réponse de la Municipalité à l'observation 2 « Préavis groupés », est validée.

- **Le Président du Conseil** donne lecture de l'observation 3 « Pyramide des âges » du rapport de Gestion et de la réponse de la Municipalité et ouvre ensuite la discussion.

La discussion n'étant pas ouverte, la réponse de la Municipalité à l'observation 3 « Pyramide des âges », est validée.

- **Le Président du Conseil** donne lecture de l'observation 4 « Cohésion sociales » du rapport de Gestion et de la réponse de la Municipalité et ouvre ensuite la discussion.

La discussion n'étant pas ouverte, la réponse de la Municipalité à l'observation 4 « Cohésion sociales », est validée.

- **Le Président du Conseil** donne lecture de l'observation 5 « Collège de Les Tavernes » du rapport de Gestion et de la réponse de la Municipalité et ouvre ensuite la discussion.

La discussion n'étant pas ouverte, la réponse de la Municipalité à l'observation 5 « Collège de Les Tavernes », est validée.

- **Le Président du Conseil** donne lecture de l'observation 6 « Déchets » du rapport de Gestion et de la réponse de la Municipalité et ouvre ensuite la discussion.

- **Mme Anne-Cécile Uldry** est surprise de la réponse de la Municipalité. La législation ordonne que les entreprises évacuent leurs déchets. Elle maintient la demande de la commission de gestion.

- **M. Christian Bays, Municipal**, précise qu'il faut se replacer dans le contexte : les communes peuvent prendre les déchets des entreprises. Lors de la fusion, le choix a été de les garder. Un questionnaire est envoyé à toute nouvelle entreprise qui doit indiquer ses quantités de déchets sur bonne foi. A partir de 500 kg, la commune taxe plus. En 2013, la proposition pour un pesage a été soumise dans un préavis refusé par le Conseil Communal. Cette solution aurait été plus adaptée et aurait permis de diminuer la taxe de base. Ce sujet sera une grande réflexion pour la législature prochaine.

Résultat du vote sur la réponse de la Municipalité à l'observation 6 « Déchets » : acceptée à l'unanimité.

- **Le Président du Conseil** clôt la discussion sur les observations du rapport de gestion et ouvre la discussion sur le préavis.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est pas demandée, et passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 07/2021 est accepté à l'unanimité.

PREAVIS N° 03/2021

Demande de crédit d'investissement de CHF 3'780'000.- TTC pour la réfection de la chaussée, le remplacement du collecteur d'eaux claires, des conduites d'eau potable et services à la Grand-Rue à Palézieux-Village

- **Le Président du Conseil** passe la parole aux Présidents de la commission ad hoc et de la COFIN.
- **M. Mickael Dovat**, Rapporteur de la commission ad hoc, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **M. Abel Demiéville**, Rapporteur de la commission des Finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **M. Florian Meyer** précise qu'il n'a aucun intérêt professionnel mais, étant ingénieur en mobilité depuis une vingtaine d'années, il fait part de ses remarques dans une présentation (annexée au PV).
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, remercie M. Meyer d'avoir trouvé 3 points positifs dans le préavis. Un bureau d'ingénieurs a été mandaté et plusieurs contacts ont eu lieu avec les propriétaires concernés. Il indique qu'il n'y a pas eu d'architecte spécialisé pour ce projet. Il constate que la traversée de Mézières est très belle, mais c'est bruyant avec les pavés, et il y a un grand coût d'entretien. La traversée de Palézieux-Village est une route de transit avec des convois agricoles et des camions. Le mini-giratoire prévu à la sortie de la Rue de la Bougne est le seul moyen de traverser cet axe pour une bonne fluidité du trafic. Concernant les îlots, pour les transports de 250 tonnes, il faut chaque fois les enlever. Les bordures ont été validées par les transports publics. Certains avant-toits ont régulièrement plus de chenaux, donc ce n'est pas une bonne idée de réduire la chaussée. Ce projet est simple, il convient bien à la situation. M. Daniel Sonnay est convaincu de cette traversée de Palézieux.
- **M. Philippe Demierre** ne revient pas sur l'aspect technique, mais il se pose la question du dimensionnement. Il y a trop de véhicules mais pas d'incitation pour le vélo. La Mobilidoux est très utilisée mais s'arrête vers le passage à niveau à l'entrée de Palézieux. Ensuite, il n'y a plus rien pour aller jusqu'au Battoir. Il constate qu'il y a eu une très bonne image de notre région suite au Tour de Romandie, mais ensuite plus rien ne se fait pour le vélo. Il est conscient que, dans notre région, nous avons besoin de voiture pour se déplacer, mais qu'il n'y a pas assez d'incitation pour la mobilité douce. Il trouve ce projet regrettable.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, indique que, sur le plan du projet ce n'est pas indiqué, mais il y a plein de possibilités pour les vélos. Il souligne que ce n'est pas possible de mettre une piste cyclable entre la Forge et l'Auberge. La Municipalité a dû faire avec l'existant.
- **M. Sébastien Massard** rassure M. Meyer qu'il n'est pas possible de rouler à 70km/heure dans Palézieux avec un gros véhicule. Lors de la traversée de Puidoux, il faut monter sur le trottoir avec un engin de 3m50 et il n'y a pas de sécurité pour les piétons.
- **M. Philippe Tailens** était membre de la commission ad'hoc. Le préavis a été longuement discuté. Il a soutenu ce projet avec un demi enthousiasme. Il constate qu'il aime mieux la traversée de Mézières que la future de Palézieux. Avec une largeur de 7 mètres, il n'y a aucun effort à faire. Il conduit les bus jaunes et précise qu'il faut faire attention avec les rétroviseurs qui

passent près des piétons sur les trottoirs. Il soutient ce projet mais il faudrait faire un petit pas en direction de la Mobilité douce. Lors d'un arrêt baignoire, la personne handicapée doit faire appel au chauffeur, mais l'accès est possible.

- **Mme Laurence Bellon** constate que l'enjeu est important et émotionnel, elle demande le vote à bulletin secret.
- **Le Président du Conseil** indique qu'il faut l'appui de 5 personnes au moins pour soutenir le vote. Il constate que c'est largement le cas. Il clôt ce point de l'ordre du jour et, comme la parole n'est plus demandée, il passe au vote à bulletin secret.
- **Le Président du Conseil** précise qu'il faut voter oui en cas d'acceptation du préavis et non en cas de refus

Résultat : le Préavis 03/2021 est accepté par 30 oui, 19 non et 4 abstentions

- **Mme Katia Borlat** demande un referendum spontané.
- **Le Président du Conseil** indique que, selon le règlement du conseil communal, art 92 « Referendum spontané », il faut l'appui de 5 membres. Si tel est le cas, il est discuté et voté séance tenante sur cette proposition. Il constate que plus de 5 membres soutiennent ce referendum spontané.
- **Mme Katia Borlat** constate que beaucoup de chose ont été dites ce soir. Elle habite elle-même à Palézieux-Village et a entendu qu'il y aurait une Place du Village à Palézieux-Gare et pas à Palézieux-Village. La population doit pouvoir donner son avis et voter sur ce projet.
- **M. Thierry Ménetrey, Municipal**, relève que la Mobilidoux est vraiment géniale, mais, dans le préavis présenté ce soir, le vélo n'a pas été oublié. Il faut mettre la priorité sur les piétons pour cette traversée de Palézieux-Village. Il existe un beau projet à l'arrêt avec la remise en service de la voie Romaine. Une demande de servitude a été demandée aux CFF afin de rallier l'école à la Mobilidoux. Le pont de la Broye est trop étroit pour aménager une piste cyclable mais il ne va pas lâcher ce projet. Le vélo n'a pas été oublié.
- **M. Nicolas Daeppen** constate que les conseillers sont élus par le peuple. Si un projet est refusé par le conseil communal et que cela ne plaît pas à tous, il ne faut pas faire systématiquement un referendum et propose de refuser cette demande.
- **M. Florian Meyer** demande à M. Daeppen que veut dire « systématiquement » ?
- **M. Nicolas Daeppen** précise que « systématiquement » ne concerne pas la situation actuelle, mais ce qui pourrait arriver dans le futur.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est pas demandée, et passe au vote sur cette proposition.

Résultat : la proposition de référendum spontané est refusée à une large majorité

Rappel des droits politique Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Monique Ryf
--

- **Le Président du Conseil** passe la parole à M. Modoux.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, résume la réponse écrite de la Municipalité
- **Mme Christine Bise Demay**, donne lecture d'un texte transmis par Mme Ryf :

Monsieur le Président,

Madame, Messieurs les Municipaux,

Chères et Chers Collègues,

Par la voix de notre chef de groupe, je remercie ici la Municipalité pour sa réponse et, surtout, pour les actions déjà entreprises pour sensibiliser les habitantes et les habitants d'Oron et d'Essertes aux prochaines élections et au rôle qu'ils sont susceptibles de jouer !

Affichage dans les localités, tous ménages, lettre aux électrices et électeurs étrangers, ainsi qu'une lettre également aux nouvelles électrices et nouveaux électeurs de 2020 et 2021, sans parler des infos disponibles sur le site de la commune, il y a une réponse à la presque totalité de mes demandes.

Encore merci et à nous maintenant de jouer pour que la campagne pour les élections communales soit vivante, respectueuse et mobilise au final les électrices et les électeurs de la Commune agrandie !

- **Le Président du Conseil** constate qu'il n'y a pas de demande de résolution, il clôt ce point de l'ordre du jour.

Avenir de la gare de Palézieux Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Monique Ryf

- **Le Président du Conseil** passe la parole à M. Modoux.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, résume la réponse écrite de la Municipalité
- **Mme Christine Bise Demay**, donne lecture d'un texte transmis par Mme Ryf :

Monsieur le Président,

Madame, Messieurs les Municipaux,

Chères et Chers Collègues,

Je remercie là aussi – par la voix de mon collègue Chef de groupe – la Municipalité pour sa réponse. Il est bien clair que je vais suivre ce dossier au niveau du Canton. Il serait bon – si une autre séance devait s'organiser avec d'autres acteurs – que je puisse être aussi de la partie, ceci afin de coordonner les actions, comme il est si bien dit au deuxième paragraphe de cette réponse.

En consultant le projet d'horaire 2022 et les indications données par la DGMR, je n'ai rien trouvé qui indique une suppression de l'arrêt de Palézieux pour les IC sur la ligne Genève-Berne. Mais ceci reste un point à surveiller de près.

- **Le Président du Conseil** constate qu'il n'y a pas de demande de résolution, il clôt ce point de l'ordre du jour.

POSTULAT DE MME ULDRY Plan climatique de la commune d'Oron – Entrée en matière

- **Le Président du Conseil** indique qu'il n'y a pas de rapport comme il s'agit d'une réponse de la Municipalité, et passe la parole à M. Anne-Cécile Uldry
- **Mme Anne-Cécile Uldry** donne lecture de son postulat.

- **Le Président du Conseil** remercie Mme Uldry et ouvre la discussion sur ce postulat.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, constate que ce postulat est d'actualité, il précise que le délai au 31 décembre 2021, sera difficile à tenir, comme il y aura les élections communales
- **M. Eric Ramseyer** salue le postulat de Mme Uldry et indique que le groupe UDC, PLR et indépendants de droite soutient ce postulat.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est pas demandée et passe au vote sur l'entrée en matière.

Résultat : l'entrée en matière sur le Postulat de Mme Uldry est accepté à l'unanimité.

Prise de congé de M. Jean-Daniel Graz, secrétaire municipal

- **Le Président du Conseil** passe la parole à M. Modoux.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, indique le départ à la retraite de Mme Jacqueline Regard qui a été engagée au 1^{er} janvier 1988. Elle travaille actuellement au contrôle des habitants à Oron-la-Ville et a fait valoir son droit à la retraite. Il la remercie chaleureusement pour son travail effectué.
- Il fait ensuite un historique de la carrière de M. Jean-Daniel Graz, greffe municipal, qui va faire valoir son droit à la retraite au 31 juillet 2021. La Municipalité lui offre un carton du Clos d'Oron.
- **M. Jean-Daniel Graz, greffe municipal**, donne lecture d'un message de remerciements après 31 années passées au sein de cette belle commune. Sa conclusion est : « je vous le demande à tous, prenez bien soin de cette commune ».

Divers et propositions individuelles

- **Le Président du Conseil** ouvre la discussion.
- **M. Yann Stucki** fait part d'un sac à ordures abandonné le 17 mai dernier et totalement déchiqueté devant le molok par les renards ou d'autres animaux. Il remercie la voirie pour son intervention rapide.
- **M. Jean-Daniel Dind** demande si, suite au forfait des indemnités de vacations municipales depuis le début de cette année, la répartition de la charge de travail est équilibrée.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, indique que le BTO est au complet et qu'il n'y a pas eu de rocade en Municipalité. Il faudra attendre la prochaine législature.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres du Conseil d'être venus ce soir et souhaite à tous un bel été. Il invite les membres à venir souper à l'extérieur.

La séance est levée à 22h20.

Procès-verbal accepté par le Bureau du Conseil, le 1^{er} juillet 2021

Au nom du Conseil communal

Le Président



Fabrice Chollet



La Secrétaire



Lorraine Bard